

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE			
	Six mois	Un an	Six mois	Un an		
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDAO.....		15.000f	31.000f.	-	-
	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.		-	-	20.000f.	40.000f
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		-	-	23.000f	46.000f
	Prix du numéro	Année courante 600 f	Année ant.	700f.		
	Par la poste :	Majoration de 130 f	par numéro			
	Journal légalisé	900 f	Par la poste	-		
					La ligne	1.000 francs
					Chaque annonce répétée	Moitié prix
					(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
					Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81	

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

1996	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
22 juillet	Décret n° 96-639 portant nomination d'adjoints de sous-préfets.	361
22 juillet	Décret n° 96-640 portant nomination d'adjoints de préfets et de sous-préfets.	362
1996	MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN	
23 juillet	Décret n° 96-641 portant nomination du Directeur du Budget.	364
1996	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE	
23 juillet	Décret n° 96-642 portant nomination d'un directeur	364
1996	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS TERRESTRES	
15 juillet	Décret n° 96-617 portant nomination du Directeur des Travaux géographiques et cartographiques	364

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DECRET n° 96-639 en date du 22 juillet 1996 portant nomination d'adjoints de sous-préfets.

Article premier. - M Nouridine Diop, Mle de solde 355980-C, agent technique de l'Agriculture, précédemment en service au service départemental des semences de Kébémér, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Nguékhokh, en remplacement de M Mamadou Diatta, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. - M Dame Diop Fall, Mle de solde n° 371635-K, inspecteur de l'Aménagement du territoire, précédemment en service au Ministère de l'Agriculture, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Kanel, poste vacant.

Art. 3. - M Mamadou Diala Kâ, Mle de solde n° 514578-B, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Thiénaba, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Ouadiour, poste vacant.

Art. 4. - M Oumar Dia, Mle de solde n° 506256-H, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Tattaguine, poste vacant.

Art. 5. - M Mamadou Djiba, Mle de solde n° 504 060-O, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Keur Momar Sarr, poste vacant.

Art. 6. - M Moussa Koné, Mle de solde n° 519436-F, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Ndoffane, en remplacement de M Thierno Dieng, appelé à d'autres fonctions.

Art. 7. - M Mamadou Goudiaby, Mle de solde n° 504225-D, agent technique de l'Agriculture, précédemment en service au Ministère de l'Agriculture, est nommé adjoint au Sous-Préfet de Baba-Garage, poste vacant.

Art. 8. - M. Etienne Marone, Mle de solde n° 511989-E, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Tendouck, en remplacement de M. Guédji Diouf, appelé à d'autres fonctions.

Art. 9. - M. Djibril Ndiaye Kâne, Mle de solde n° 052398-G, agent technique de l'Agriculture, précédemment en service à la SODEVA, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Djendé, poste vacant.

Art. 10. - M. Abdou Goudiaby, Mle de solde n° 371640-E, ingénieur des Travaux en Planification, précédemment en service au Ministère de la Santé publique et de l'Action sociale, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Goudiry, poste vacant.

Art. 11. - M. Gallo Badji, Mle de solde n° 507044-L, agent technique des Pêches maritimes, précédemment en service à la Direction de l'Océanographie et des Pêches maritimes, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Colobane, poste vacant.

Art. 12. - M. Toumboulou Sané, Mle de solde n° 505384-K, agent technique de l'agriculture, précédemment en service au Ministère de l'Agriculture, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Méouane, en remplacement de M. El Hadj Malick Diouf, appelé à d'autres fonctions.

Art. 13. - M. Modou Aw, Mle de solde n° 047463-A, aide social, précédemment en service au Centre de Promotion sociale de Tambacounda, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Fongolimby, en remplacement de M. Bouna Ndiaye Diop, appelé à d'autres fonctions.

Art. 14. - M. Ousmane Mbodj, Mle de solde n° 516796-F, médiateur pédagogique, précédemment en service au Service de la Formation du Ministère de l'Intérieur, est nommé adjoint au Sous-Préfet de Koumpentoum, en remplacement de M. Coumba Ndoiffène Diouf, appelé à d'autres fonctions.

Art. 15. - M. Maïdé Diao, Mle de solde n° 48290-K, agent technique de l'Agriculture, précédemment en service à la Préfecture de Kolda, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Ndoulo, poste vacant.

Art. 16. - M. Modou Coundoul, Mle de solde n° 500917-J, archiviste, précédemment en service à la Gouvernance de Ziguinchor, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Sindian, en remplacement de M. Moussa Ndao, appelé à d'autres fonctions.

Art. 17. - M. Lansana Bâ, Mle de solde n° 355979-I, agent technique de l'Agriculture, précédemment en service au Service de l'Agriculture de Bambey, est nommé Adjoint au Sous-préfet de Kéniéba, poste vacant.

Art. 18. - M. Mamadou Sy, Mle de solde n° 371943-K, ingénieur de l'Aménagement du Territoire, précédemment au Service régional de l'Aménagement du Territoire de Dakar, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Dodji, poste vacant.

Art. 19. - M. Ismaïla Gaye, Mle de solde n° 057807-L, inspecteur adjoint de l'Education sportive, précédemment en service au Ministère de la Jeunesse et des Sports, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Sagatta-Djolloff, poste vacant.

Art. 20. - M. Abdoul Wahab Thioune, Mle de solde n° 368870-D, inspecteur de l'Administration territoriale, précédemment au Service régional de l'Urbanisme de Saint-Louis, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Fissel, poste vacant.

Art. 21. - M. Bouna Ndiaye Diop, Mle de solde n° 505322-G, technicien horticole, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Fongolimby, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Keur Moussa, en remplacement de M. Mamadou Ndour, appelé à d'autres fonctions.

Art. 22. - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

DECRET n° 96-640 en date du 22 juillet 1996 portant nomination d'adjoints de préfets et de sous-préfets.

Article premier. - M. Ibrahima Sakho, Mle de solde n° 508635-E, administrateur civil, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Bakel, en remplacement de M. Abdoulaye Victor Cissé, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. - M. Souleymane Cissé, Mle de solde 500792-A, administrateur civil, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Vélingara, poste vacant.

Art. 3. - M. Serigne Mbaye, Mle de solde n° 516509-H, administrateur civil, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Séchiou, en remplacement de Mamadou Fall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 4. - M. Abdou Aziz Diagne, Mle de solde n° 510590-H, attaché d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Tivaouane, est nommé Sous-Préfet de Fissel en remplacement de M. Oumar Diallo, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 5. - M. Lamine Diagne, Mle de solde n° 040016-I, attaché d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Mbour, en remplacement de M. Mamadou Mbacké Fall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 6. - M. Mamadou Fall, Mle de solde n° 044265-A, contrôleur de la Coopération, précédemment Adjoint au Préfet de Sédhiou, est nommé Adjoint au Préfet de Tivaouane, en remplacement de M. Abdou Aziz Diagne, appelé à d'autres fonctions.

Art. 7. - M. Mamadou Mbacké Fall, Mle de solde n° 503796-D, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Mbour, est nommé Sous-Préfet de Niakhène, en remplacement de M. Nohou Demba Diallo, appelé à d'autres fonctions.

Art. 8. - M. Aboubacar Sall, Mle de solde 373661-B, instituteur, précédemment Sous-Préfet de Sagatta Gueth, est nommé Adjoint au Préfet de Rufisque, poste vacant.

Art. 9. - M. Toumani Badji, Mle de solde n° 055522-E, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Sous-préfet de Sagatta Gueth, en remplacement de M. Aboubacar Sall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 10. - M. Boubacar Diaw, Mle de solde n° 055035-D, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Sindian, est nommé Adjoint au Préfet de Pikine, en remplacement de M. Samba Hanc, appelé à d'autres fonctions.

Art. 11. - M. Samba Hane, Mle de solde 371565-C, ingénieur des Travaux de Planification, précédemment Adjoint au Préfet de Pikine, est nommé Sous-Préfet de Kidira, en remplacement de M. Aliou Diéri Bâ, appelé à d'autres fonctions.

Art. 12. - M. Alioune Aidara Niang, Mle de solde 510569-D, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Nioro du Rip, est nommé Adjoint au Préfet de Thiès, en remplacement de M. Djiby Diouf, appelé à d'autres fonctions.

Art. 13. - M. Djiby Diouf, Mle de solde 051278-G, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Thiès, est nommé Sous-Préfet de Keur Moussa, en remplacement de M. Papa Samba Mbodj, appelé à d'autres fonctions.

Art. 14. - M. Badara Fall, Mle de solde n° 359356-C, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Kolda, est nommé Adjoint au Préfet de Nioro-du-Rip, en remplacement de M. Alioune Aidara Niang, appelé à d'autres fonctions.

Art. 15. - M. Chérif Coly, Mle de solde n° 361813-C, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Podor, en remplacement de M. Thiaka Mbengue, appelé à d'autres fonctions.

Art. 16. - M. Thiaka Mbengue, Mle de solde 359428-C, ingénieur des Travaux de Planification, précédemment Adjoint au Préfet de Podor, est nommé Sous-Préfet de Médina Yoro Foulah, en remplacement de M. Ababacar Kébé, appelé à d'autres fonctions.

Art. 17. - M. Ababacar Kébé, Mle de solde 384104-F, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Médina Yoro Foulah, est nommé Sous-Préfet de Thiénaba, en remplacement de M. Ibrahima Wone, appelé à d'autres fonctions.

Art. 18. - M. Amadou Faye, Mle de solde n° 503797-C, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Dagana, est nommé Sous-Préfet de Tendouck, en remplacement de M. El Hadji Faye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 19. - M. Sidy Touré, Mle de solde n° 356372-C, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement du Ministère de l'Intérieur, est nommé Adjoint au Préfet de Dagana, en remplacement de M. Amadou Faye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 20. - M. Alioune Diop, Mle de solde 378050-E, greffier, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Gossas, en remplacement de M. Samba Hane Kâne, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 21. - M. Mamadou Sy, Mle de solde n° 519425-G, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Tambacounda, poste vacant.

Art. 22. - M. Gabriel Mbengue, Mle de solde n° 356372-C, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la DAGAT, est nommé Adjoint au Préfet de Kolda en remplacement de M. Badara Fall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 23. - M. Souleymane Ly, Mle de solde n° 504012-H, ingénieur des Travaux de la Planification, précédemment en service à la Communauté urbaine de Dakar, est nommé Adjoint au Préfet de Linguère, en remplacement de M. Aboubakry Diop, appelé à d'autres fonctions.

Art. 24. - M. Aboubacry Diop, Mle de solde n° 500636-D, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Linguère, est nommé Sous-Préfet de Barkédji, en remplacement de M. Mamadou Dieng, appelé à d'autres fonctions.

Art. 25. - M. Mactar Kâne, Mle de solde n° 379809-T, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Barkédji, est nommé Sous-Préfet de Fongolimby, en remplacement de M. Mabèye Dieng, appelé à d'autres fonctions.

Art. 26. - M. Mabèye Dieng, Mle de solde n° 050295-C, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Fongolimby, est nommé Sous-Préfet de Koussanar, en remplacement de M. Fallou Fall, appelé à d'autres fonctions.

Art. 27. - M. Fallou Fall, Mle de solde n° 509900-E, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Koussanar, est nommé Sous-Préfet de Kounkané, en remplacement de M. Antoine Papa Ngor Diouf, appelé à d'autres fonctions.

Art. 28. - M. Mamadou Diatta, Mle de solde n° 045055-A, instituteur, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Nguékhokh, est nommé Sous-Préfet de Thiadiaye, en remplacement de M. Abdou Bodian, appelé à d'autres fonctions.

Art. 29. - M. Ibou Codou Ndao, Mle de solde n° 368907-H, secrétaire d'Administration, précédemment en service au Ministère du Tourisme et des Transports aériens, est nommé Adjoint au Préfet de Bignona, en remplacement de M. Papa Modigal Diop, appelé à d'autres fonctions.

Art. 30. - M. Mamadou Ndour, Mle de solde n° 050017-K, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Keur Moussa, est nommé Sous-Préfet de Gamadji Saré, poste vacant.

Art. 31. - M. Alioune Faye, Mle de solde n° 373074-B, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet d'Oussouye, est nommé Sous-Préfet de Nyassia en remplacement de M. Saliou Bèye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 32. - M. Djibril Niane, Mle de solde n° 359520-D, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Diattacounda, est nommé Sous-Préfet de Kahone, en remplacement de M. Mamadou Ibrahima Lô, appelé à d'autres fonctions.

Art. 33. - M. Guedj Diouf, Mle de solde n° 390117-L, agent technique d'Agriculture, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Tendouck, est nommé Sous-préfet de Diattacounda, en remplacement de M. Djibril Niane appelé à d'autres fonctions.

Art. 34. - M. Seydou Bâ, Mle de solde 510525-D, assistant social, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Diawara, est nommé Sous-Préfet de Bala, en remplacement de M. Massamba Mbodj, appelé à d'autres fonctions.

Art. 35. - M. Thierno Dieng, Mle de solde n° 369387-D, instituteur, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Ndooffane, est nommé Sous-Préfet de Sindian, en remplacement de M. Boubacar Diaw, appelé à d'autres fonctions.

Art. 36. - M. Ousseynou Guiré, Mle de solde 059784-A, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet de Kédougou, en remplacement de M. Madiop Kâ, appelé à d'autres fonctions.

Art. 37. - M. Madiop Kâ, Mle de solde 504024-G, ingénieur des Travaux de Planification, précédemment Adjoint au Préfet de Kédougou, est nommé Adjoint au Préfet de Kaffrine, en remplacement de M. Cheikh Anta Dieng, appelé à d'autres fonctions.

Art. 38. - M. Cheikh Anta Dieng, Mle de solde n° 512105-Z, secrétaire d'Administration, précédemment Adjoint au Préfet de Kaffrine, est nommé Sous-préfet de Pakour, en remplacement de M. Mor Kaïré Ndiaye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 39. - M. Mor Kaïré Ndiaye, Mle de solde n° 364882-A, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Pakour, est nommé Sous-Préfet de Paoscoto, en remplacement de M. Amadou Diamé Dioum, appelé à d'autres fonctions.

Art. 40. - M. Babaçar Dramé, Mle de solde n° 365251-D, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-Préfet de Baba-Garage, est nommé Sous-Préfet de Kaël, en remplacement de M. Papa Dabo, appelé à d'autres fonctions.

Art. 41. - M. Papa Dabo, Mle de solde n° 055834-I, secrétaire d'Administration, précédemment Sous-préfet de Kaël, est nommé Sous-Préfet de Toubacouta, en remplacement de M. Mor Mbaye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 42. - M. El Hadji Malick Diouf, Mle de solde n° 044396-A, agent technique de l'Agriculture, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Méouane, est nommé Sous-Préfet de Diouloulou, en remplacement de M. Amadou, Tidiane Dabo, appelé à d'autres fonctions.

Art. 43. - M. Mbacké Fall, Mle de solde n° 503975-A, agent technique des Pêches maritimes, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Paoscoto, est nommé Sous-Préfet de Bonconto, en remplacement de M. Alhousseynou Dème, appelé à d'autres fonctions.

Art. 44. - M. Birame Sène, Mle de solde n° 506290-R, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Affaires générales et de l'Administration territoriale, est nommé Adjoint au Préfet d'Oussouye, en remplacement de M. Alioune Faye, appelé à d'autres fonctions.

Art. 45. - M. Mamadou Dieng, Mle de solde n° 356452-C, secrétaire d'Administration, précédemment Sous préfet de Barkédji, est nommé Sous-Préfet de Baba-Garage, en remplacement de M. Babacar Dramé, appelé à d'autres fonctions.

Art. 46. - M. Mamadou Diop, Mle de solde n° 382984-H, secrétaire d'Administration, précédemment en service à la Direction des Collectivités locales, est nommé Adjoint au Préfet de Kébémér, poste vacant.

Art. 47. - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

DECRET n° 96-641 en date du 23 juillet 1996 portant
nomination du Directeur du Budget.

Article premier. - M. Cheikh Hadjibou Soumaré, Mle de solde 373305-I, inspecteur principal du Trésor, est nommé Directeur du Budget en remplacement de M. Daouda Tandian, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Art. 2. - Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE

DECRET n° 96-642 en date du 23 juillet 1996 portant
nomination d'un directeur.

Article premier. - M. Malick Niang, Mle de solde n° 370160-A, docteur en médecine, précédemment Directeur du Projet d'Assistance technique italienne au Ministère de la Santé publique et de l'Action sociale, est nommé Directeur de l'Hygiène et de la Santé publique, en remplacement du médecin lieutenant-colonel Lamine Cissé Sarr appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. - Le Ministre de la Santé publique et de l'Action sociale est chargé de l'exécution du présent décret.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS TERRESTRES

DECRET n° 96-617 en date du 15 juillet 1996 portant nomination
du Directeur des Travaux géographiques et cartographiques.

Article premier. - M. Assane Ndiaye, Mle de solde 058888-E, est nommé Directeur des Travaux géographiques et cartographiques au Ministère de l'Equipeement et des Transports terrestres en remplacement de M. Serigne Mbaye Thiam admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. - Le Ministre de l'Equipeement et des Transports terrestres est chargé de l'exécution du présent décret.

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des
annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles
d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère
réglementaire et des actes administratifs à caractère indivi-
duel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5679 du Journal officiel en date du 16 mars 1996 a
été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 23 mars 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5680 du *Journal officiel* en date du 23 mars 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 30 mars 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5692 du *Journal officiel* en date du 8 juin 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 11 juin 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5690 du *Journal officiel* en date du 25 mai 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 28 mai 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5693 du *Journal officiel* en date du 15 juin 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 18 juin 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5691 du *Journal officiel* en date du 1^{er} juin 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 4 juin 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

R E C E P I S S E

(Application de la loi n° 70-14 du 6 février 1970 fixant les règles d'applicabilité des lois, des actes administratifs à caractère réglementaire et des actes administratifs à caractère individuel, modifiée par la loi n° 71-07 du 21 janvier 1971).

Le numéro 5694 du *Journal officiel* en date du 15 juin 1996 a été déposé au Secrétariat général du Gouvernement le 18 juin 1996.

L'Adjoint du Secrétaire général du Gouvernement
Bara NIANG

CITIBANK N.A.

2, Place de l'Indépendance - Dakar
BILAN AU 31 DECEMBRE 1995
(Après inventaire en francs CFA)

ACTIF (en millions de francs C.F.A.)		PASSIF (en millions de francs C.F.A.)	
Caisse, Banque centrale	2.939.5	Banque centrale	
Banques et correspondants bancaires	6,145.4	Banques et correspondants bancaires	938.7
Autres institutions financières		Autres institutions financières	
Gouvernements et institutions internationales non financières	8.520.0	Gouvernements et institutions internationales non financières	16,735.2
Autres agents économiques	17,735.7	Autres agents économiques (dépôts, bons de caisses, emprunts)	20,507.9
- Portefeuille d'effets commerciaux	465.7	- Comptes disponibles par chèques ou virements. ..	12,551.1
- Autres crédits à court terme	11,889.9	- Dépôts à terme et bons de caisse jusqu'à 2 ans. ..	5,511.4
- Autres crédits (y compris crédits en souffrance)	5,380.1	- Dépôts à terme et bons de caisse de 2 à 10 ans .	
Autres Comptes	11,110.9	- Comptes à régime spécial	
- Titres et participations	25.0	- Emprunts obligataires et autres emprunts	
- Immobilisations	554.8	- Autres sommes dues à la clientèle	2,445.4
- Autres	10,531.1	Autres comptes	3,647.7
Résultats		Fonds permanents et provisions	1,906.1
- Pertes des exercices antérieurs		- Provisions ayant un caractère de réserves	17.8
- Résultats de l'exercice		- Provisions pour pertes et charges	
Total actif	46,451.5	- Fonds de garantie et autres fonds affectés	
	0.0	- Réserves	886.7
	6,305.9	- Dotations et capital	1,000.0
		- Report à nouveau	1.6
		Résultats	2,715.9
		- Profits des exercices antérieurs	
		- Résultats de l'exercice	2,715.9
		Total Passif	46,451.5
			- 0.00

HORS BILAN

Crédits confirmés (Part non utilisée)	
Engagements sous forme d'acceptations, d'aval, de cautions ou d'autres garanties	5,151.0
Part des crédits bénéficiant de cautions, avals ou autres garanties	1,154.9